



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



17066949

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le 26 AVR. 2017

Pour le Greffier

N° d'entreprise : 417.084.459

Dénomination

(en entier) : **Club de Tir Andennais**(en abrégé) : **CTA**Forme juridique : **ASBL**

Siège : rue des Echavées 29Z - 5300 ANDENNE

Objet de l'acte : Renouvellement du CA et des statuts des membres - organe délégué à la gestion journalière .

Extrait du PV de l'Assemblée Générale de l'Asbl Club de Tir Andennais du 11 mars 2017.

- Un relevé des présences est effectué et signé par les membres présents, début 18h45
- Allocution de la Présidente.

L'Assemblée Générale réunie ce 11 mars 2017 et valablement constituée selon les quorums de présences requis a décidé aux quorums de vote requis :

- 2 De renouveler le conseil d'administration :

L'assemblée générale a renouvelé le conseil d'administration et désigné comme administrateurs :

- BENSELIN Gisèle, née le 25/07/1959 et domiciliée 174, rue Htes Communes, 5300 Vezin
- GEMINE Joseph, né le 24/07/1951 et domicilié 99 route de Namur à 5380 Pontillas
- BACQ Monique, née le 13/12/1958 et domiciliée 174, rue Htes Communes, 5300 Vezin
- FRERE Christian, né le 11/02/1953 et domicilié 330, rue des Comognes, 5300 Vezin
- GOIRE Hubert né le 31/03/1955 et domicilié 2 rue Fond de Bèche à 4550 Nandrin
- NELIS François né le 21/03/1954 et domicilié 3 rue Fond de Bèche à 4550 Nandrin

La Présidente
Gisèle BENSELIN

Procès verbal du Conseil d'Administration de l'Asbl Club de Tir Andennais du 11 mars 2017.

- Un relevé des présences est effectué et signé par les membres présents début à 18h
- Allocution de la Présidente.

Le Conseil d'Administration réuni ce 11 mars 2017 et valablement constitué selon les quorums de présences requis a décidé aux quorums de vote requis :

Après avoir voté à l'unanimité :

- 1) de désigner en qualité de :

Présidente : BENSELIN Gisèle, née le 25/07/1959 et domiciliée 174 rue des Hautes Communes 5300 VEZIN

Secrétaire : BENSELIN Gisèle, née le 25/07/1959 et domiciliée 174 rue des Hautes Communes 5300 VEZIN

Trésorière : BACQ Monique, née le 13/12/1958 et domiciliée 174 rue des Hautes Communes 5300 VEZIN

conformément aux statuts pour une durée de 10 ans.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

Les autres membres du CA et commissaire de tir :

FRERE Christian, né le 11/02/1953 et domicilié 330 rue des Comognes 5300 VEZIN
GEMINE Joseph, né le 24/07/1951 et domicilié 99 route de Namur 5380 PONTILLAS
GOIRE Hubert, né le 31/03/1955 et domicilié 2 rue Fond de Bêche 4550 NANDRIN
NELIS François, né le 21/03/1954 et domicilié 3 rue Fond de Bêche 4550 NANDRIN

2) de nommer en qualité d'organes délégués à la gestion journalières :

- BENSELIN Gisèle, née le 25/07/1959 et domiciliée 174, rue des Htes Communes, 5300 Vezin
- BACQ Monique, née le 13/12/1958 et domiciliée 174 rue des Htes Communes, 5300 Vezin
agissant individuellement et pour une durée de maximum 10 ans.

et de désigner comme délégué à la gestion journalière BENSELIN Gisèle

3) Réception d'une demande d'admission comme membre effectif remise depuis plus de 1 mois par
Monique DUCHENE et Michel BIASIOLO

Le vote secret est donc effectué et Monique DUCHENE et Michel BIASIOLO sont admis à l'unanimité
comme membre effectif de

l' AG et commissaire de tir.

L' AG acte la nomination des membres suivant :

- Monique DUCHENE, née le 16/05/1952 et domiciliée 3 rue de la Véronique, 5100 WIERDE
- Michel BIASIOLO, né le 01/08/1943 et domicilié 3 rue de la Véronique, 5100 WIERDE

Pour information les autres membres effectifs sont FRANSSSEN Jean-Luc, VANHULST Hervé,
VANDELOISE Luc et

VERDIN Eric ainsi que tous les membres du CA

4) Demandes d' augmentation des cotisations de 10 euro, à voir avec l' AG

Clôture 18h40

La Présidente
Gisèle BENSELIN

Déléguée à la gestion journalière
BENSELIN Gisèle

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature